



**Réunion de Comité Syndical
du Jeudi 19 Mai 2016
Habère Lullin – Salle du conseil
Compte-rendu**



AUVERGNE – Rhône-Alpes



Etaient présents :

Celia BERNAZ, Aline CARRON, Jean-François COLLOUD, Anne CORNIER-PASQUIER, Anne DESBIOLLES, Michel ELIE, Frédéric GUIBERTI, Michel HARDY, Gérald LOMBARD, Louis RODRIGUEZ.

Absents excusés :

Marc BRON, Isabelle ENTZMANN, Jean-Louis GAVORY, Max MEYNET-CORDONNIER, Alain DEGENEVE, Denis MOUCHET,

Etait également présent :

Jean-Louis VUAGNOUX.

La séance a débuté avec l'approbation et la signature sans observations du compte-rendu de la dernière réunion de Comité Syndical (Lundi 21 Mars 2016).

AVENIR DU SYNDICAT

➤ **Transfert de la compétence tourisme**

Le texte de loi, attendu pour le mois de Juin et précisant les conditions d'application de la loi NOTRe, sera finalement connu au mois d'Octobre/Novembre.

Pour rappel, ces précisions ne modifieront pas l'existence de l'Office de Tourisme et la destination des Alpes du Léman, mais peuvent en modifier sa nature : financement, élus représentants, nombre de communes concernées et surtout missions.

En l'état, le Syndicat des Alpes du Léman, pourra être conservé, mais ne pourra continuer à assurer ses missions actuelles puisque les compétences liées à l'aménagement passeront aux Communauté de Communes.

Concernant le poste de chef de projet/responsable du Syndicat, le Comité Syndical étudie des pistes de mutualisation avec l'Office de Tourisme et les Communauté de Communes.

L'évolution du poste est fortement conditionnée par la subvention qui pourra être accordée dans le cadre du programme Espace Valléen Alpes du Léman/Haut-Chablais. Sur ce point, une réponse doit être donnée par les financeurs après le 23 mai (date de la commission d'analyse des plans d'actions).

Selon ces éléments, une décision sera prise lors de la prochaine réunion de Comité Syndical, le Jeudi 28 Juillet 2016.

POINT SUR LES ACTIONS TOURISME EN COURS

➤ Information sur la candidature Espace Valléen

La candidature commune Alpes du Léman/ Communauté de Communes du Haut-Chablais a été acceptée par les financeurs (Europe, Etat, Région). Pour rappel, cette candidature comporte la stratégie touristique du territoire pour les 6 prochaines années (développement du vélo/VTT électrique, agenda 4 saisons mutualisé entre les Offices de tourisme...), ainsi qu'un plan d'actions argumenté et chiffré.

Le plan d'actions, lui, sera examiné prochainement par les financeurs, qui décideront des actions subventionnées, ou non, ainsi que du taux d'intervention.

Le Syndicat a d'ores et déjà été informé que les aires de camping-car et le mobilier comme les bancs et tables de pique-nique ne seraient pas subventionnés. Ce mobilier peut toutefois être pris en charge dans le cadre de l' « ancien programme » (voir paragraphe ci-dessous).

Les socioprofessionnels, les élus et le personnel des Alpes du Léman travaillent à cette candidature depuis l'automne 2014.

➤ Travaux structurants (1.1.2) et équipements (1.1.3) + Sites phares (4.3.3)

Depuis le dernier Comité Syndical, l'ensemble des projets de **travaux et aménagements sur les sentiers** (hors sentiers de compétence communautaire) et de valorisation des sites phares des Alpes du Léman (voir liste dans le document en pièce-jointe) ont été recensés sur les 8 communes.

Pour les projets de compétence communautaire (en particulier sur les sentiers, comme la table d'orientation du Mont Forchat), le Syndicat a communiqué auprès des Communautés de Communes concernées.

La commune de Villard ne souhaite pas utiliser sa part sur ces 3 actions. Le Comité Syndical précise que cette part sera ventilée entre les autres communes.

L'ensemble des projets est recensé dans le tableau-joint. Pour certaines actions, qui n'ont pas encore fait l'objet d'un devis, un montant estimatif (donc non négocié avec le fournisseur) est indiqué.

Le Comité Syndical demande à l'ensemble des communes, pour le prochain Comité du 28 Juillet, de :

- Réaliser les chiffrages et voir la faisabilité des actions, avec l'appui de Sylvain Durand.
- Prioriser les actions.

Il s'agit pour le Syndicat de soutenir les projets les plus importants pour les communes et le développement touristique, et de préparer leur financement, selon la trésorerie disponible.

➤ Entretien du mobilier et toilettes sèches

Madame la Présidente attire l'attention des communes sur la nécessité d'entretenir le mobilier qui sera installé dans le cadre de la valorisation des sites phares (« ancien » comme « nouveau » programme), bancs, tables comme toilettes sèches.

Ce dernier équipement n'est pas anodin puisqu'il nécessite un passage régulier (pour exemple à Habère-Lullin pendant sa période d'ouverture : nettoyage une fois par semaine, fourniture des copeaux et paille régulière et vidange tous les deux ans).

Il est demandé aux communes de prendre leurs dispositions pour l'entretien.

➤ **Signalétique de l'Office de Tourisme**

L'Office de Tourisme est peu indiqué sur le territoire : uniquement un panneau au bureau de Bellevaux.

Isabelle Curt-Comte, directrice, propose au Comité Syndical une étude et l'implantation de panneaux signalétique sur les principaux axes routiers et sur les sites phares, pour indiquer les bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme.

Après débat, le Comité Syndical rejette l'étude mais approuve l'implantation de panneaux.

L'acquisition de cette signalétique se fera dans le cadre de l'action sites phares, sur la part des communes concernées.

➤ **Terroir et Savoir-Faire : rencontre avec les agriculteurs**

Le nouveau programme Espace Valléen poursuit les actions de valorisation Terroir et Savoir-Faire démarrées en 2012 par le Syndicat. Ces actions sont élargies au Haut-Chablais avec notamment un projet phare : la route Terroir Savoir-Faire (réseau des socioprofessionnels, définition d'une charte, signalétique des exploitations, animation, étude d'un point de vente collectif).

L'ensemble des producteurs et artisans des Alpes du Léman, va être contacté par le Syndicat pour informer des actions à venir et recenser les nouveaux projets (ex : montée en alpage de Pététoz, goûter à la ferme...).

Les rencontres se feront, dans la mesure du possible, avec un élu des Alpes du Léman (Anne Cornier Pasquier ou Denis Mouchet) et Sandra Lardy, chef de projet de la CCHC.

➤ **Travaux d'aménagement des locaux d'Habère-Poche**

En l'absence de Marc Bron, le point sur l'aménagement du bureau de l'Office de Tourisme a Habère-Poche n'a pas été abordé.

CALENDRIER DES REUNIONS ET ECHEANCES IMPORTANTES (MISE A JOUR DU 25/05/2016)

Comité de direction Office de Tourisme

Jeudi 9 Juin – 18h30 – Mairie de Reyvroz

Soirée de lancement de l'Office de Tourisme des Alpes du Léman

Mercredi 22 Juin – 18h30 - SuperSaxel

Comité Syndical n°72

Jeudi 28 Juillet – 18h30 – Mairie de Reyvroz

Réunion de présentation du dispositif Affiniski – Bureau CCHC

Vendredi 27 Mai – 9h30 – Le Biot

Réunions techniciens :

Réunion terrain pour la préparation du chantier de l' « Appel de la Montagne »

Fin-juin (date à préciser)

Dates importantes pour information :

Examen du plan d'action Espace Valléen par la commission tourisme Rhône-Alpes-Auvergne

Lundi 23 Mai.

Signature des membres du comité syndical (lors de la prochaine réunion de comité).